

Par circulaire en date du 27 février 2003, 10 équipes régionales d'intervention et de sécurité (ERIS) ont été créées, à raison d'une ERIS par direction régionale (à l'exception de la direction régionale de Paris dotée de deux ERIS). Leur mission : renforcer les structures locales, participer à l'organisation de fouilles, rétablir l'ordre avant l'intervention éventuelle des forces de police ou de gendarmerie. A l'issue du recrutement 2004, chaque ERIS comprendra plusieurs unités de 23 agents dont 1 chef de service pénitentiaire et 2 premiers surveillants.

## Renforcer la sécurité à la périphérie des sites

Des événements comme ceux de Fresnes, en mars 2003, ont démontré que la conception actuelle des miradors est dépassée et qu'ils protègent insuffisamment les personnels chargés de la surveillance de la périphérie des établissements pénitentiaires. Aussi, la direction de l'administration pénitentiaire a défini des normes idéales et minimales de sécurité des miradors qui ont été mises en œuvre dès 2003.

## La poursuite de la politique sociale : renforcement du recrutement et de la formation

Le recrutement de 3000 agents en 2003, soit une augmentation de 120 % par rapport à 2002, le développement important des actions de formation, traduisent un effort sans précédent de l'administration pénitentiaire pour adapter les ressources humaines au nouveau contexte des prisons.

### Recrutements : un effort sans précédent

Près de 3000 agents ont été recrutés en 2003, contre 1300 en 2002, soit une augmentation de 120 %. La loi d'orientation et de programmation adoptée en septembre 2002 prévoit 9800 recrutements entre 2002 et 2007.

#### Une grande campagne de communication

Que ce soit dans les brochures, dans les dossiers de presse, sur les salons et surtout dans les spots télévisuels, cette campagne s'est appuyée sur les témoignages de " vrais " personnels. Elle a été mise en œuvre à l'occasion des périodes d'inscription au concours de surveillants.



- Près de 3000 agents ont été recrutés en 2003
- Deux concours visant au recrutement de 2500 surveillants ont été organisés

Un effort sans précédent de recrutement a été consenti afin de combler non seulement les vacances existantes et les départs en retraite mais également permettre l'ouverture des nouveaux établissements du plan 4000. Deux concours ont été organisés les 8 janvier et 18 juin pour le recrutement de 2500 surveillants. Trois promotions ont pu être formées (avril, juin, novembre).

Les chiffres records d'inscription (29 000 pour la seule session de juin) traduisent l'impact certain de la campagne de communication sur les métiers pénitentiaires.

Pour le personnel de direction, 21 directeurs de services pénitentiaires ont débuté leur scolarité à l'ENAP en 2003, un chiffre légèrement supérieur à celui des années précédentes.

168 conseillers d'insertion et de probation ont été recrutés par concours, ce qui a permis de réduire les vacances budgétaires. Les difficultés de recrutement ont cependant persisté pour les chefs des services d'insertion et de probation (9 reçus seulement).

Enfin, un net effort de recrutement a été réalisé concernant les personnels administratifs avec près de 140 agents supplémentaires. Pour les personnels techniques, seul un concours de directeurs techniques a été ouvert à hauteur de 22 postes.

sous la signature " la prison change, changez-la avec nous " a été renouvelée en mars 2003 afin de valoriser les métiers de l'administration pénitentiaire et de permettre le recrutement de près de 10 000 fonctionnaires pénitentiaires sur 5 ans, dont environ 8 000 surveillants.

### Mise en place des équipes régionales d'intervention et de sécurité (ERIS)

A l'issue d'une série d'épreuves et de tests de pré-sélection régionaux (examen médical d'aptitude physique, tests psychotechniques, quatre épreuves sportives, entretien avec un jury) et de l'examen des candidatures habilitées par les commissions administratives paritaires de mobilité compétentes en juin 2003, 211 agents (187 surveillants, 16 premiers surveillants et 8 CSP) ont été affectés sur les ERIS pour une période de trois ans. Ils ont suivi une formation spécifique et intensive (avec 6 modules allant de la gestion du stress à l'armement) du 1er septembre au 28 novembre 2003, en alternance entre l'ENAP et le centre d'entraînement de la Gendarmerie nationale de Saint-Astier ainsi qu'une formation d'adaptation à l'emploi dans les directions régionales.



Ces efforts se poursuivront : la grande campagne de communication lancée en octobre 2002



## Un dialogue social renouvelé

Des protocoles d'accords relatifs à l'Aménagement et à la réduction du temps de travail (ARTT) dans les filières socio-éducative et administrative signés en 2002 avec le SNEPAP et FO - Personnels administratifs ont été mis en œuvre.

En juillet 2003, un relevé de décision a été signé avec FO- Personnels de surveillance. Il porte notamment sur l'amélioration de la concertation, sur une reconnaissance accrue des personnels de surveillance, sur des améliorations indemnitaires et sur un progrès de l'action sociale et de l'exercice des droits syndicaux.

De nombreuses réunions de travail bilatérales et thématiques et de groupes de travail spécifiques ont permis de faire progresser la concertation. Ces travaux ont porté sur des thèmes divers (critères de mobilité des personnels socio-éducatifs et des surveillants, amendement Warsmann, rapport Terra sur la prévention du suicide, rapport Lemonnier sur la sécurité...).

Dix-sept réunions bilatérales se sont également tenues entre le directeur de l'administration pénitentiaire et les organisations syndicales. Par ailleurs, deux comités techniques paritaires centraux et un comité technique paritaire des services socio-éducatifs se sont tenus en 2003.

Enfin au niveau local, au cours du deuxième semestre, l'organisation du dialogue social s'est concrétisée grâce à la création de CTP Locaux.

Ainsi, sur le plan social, l'année 2003 a été marquée par une diminution très nette du nombre de mouvements sociaux au sein de l'Administration pénitentiaire avec un mouvement national et 69 mouvements locaux à comparer à 3 mouvements nationaux et 146 locaux en 2002. Cette évolution positive est le signe d'un dialogue social renouvelé qui trouve les voies d'une expression constructive.